

DOSSIER DE CANDIDATURE
SCÈNE OUVERTE 13-18 ans
à remettre au plus tard le 10 novembre 2023

La Maison Pour Tous organise une scène ouverte ados (13-18 ans) le **samedi 2 décembre 2023 à 20h00** au **Trianon Transatlantique**

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Groupe Nombre de participants :
Solo

Nom de scène :

Discipline :

Nom et prénom du référent :

Adresse :
.....

Numéro de téléphone :

Courriel :

Merci de joindre à ce dossier :

- la fiche de renseignement remplie
- le règlement signé
- une photocopie des cartes d'identité des participants
- l'autorisation parentale pour les candidats mineurs (une autorisation par candidat)

Retour des candidatures avant le **10 novembre 2023**.

Contact : MPT Sotteville
2 rue du Sergent major Tiremberg
76300 Sotteville-lès-rouen
mpt.sceneouverte@orange.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENT DES CANDIDATS

| Nom | Prénom | Date de naissance | Discipline artistique | Années de pratique |
|-----|--------|-------------------|-----------------------|--------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Présentation de la prestation (ex : pièce de théâtre, interprétation d'une chanson, solo de guitare...)

Durée estimée de la prestation (10 min maximum) :

Besoins techniques spécifiques pour la représentation : (ex : micro, ampli guitare...)

Autres remarques que vous jugez utiles de nous faire part :

RÈGLEMENT – SCÈNE OUVERTE AUX AMATEURS

Article 1 : Conditions de participation

Ouvert aux adolescents entre 13 et 18 ans pratiquant un art vivant ou plastique et ce de manière non professionnelle. Le(s) candidat(s) atteste(nt) que les membres de la formation qu'il(s) représente(nt) ont entre 13 et 18 ans le jour de la scène ouverte et qu'aucun des membres de celle-ci n'est professionnel. Ils s'engagent à respecter les règles énoncées à l'article 4.

Les candidats présenteront une prestation d'une durée de 10 minutes maximum.

Le dossier **complet** de candidature devra être adressé à la MPT Sotteville avant le **10 novembre 2023** :
MPT Sotteville - 2 rue du Sergent Major Tiremberg - 76300 Sotteville-lès-Rouen
ou par mail à mpt.sceneouverte@orange.fr

Article 2 : Sélection

Les dossiers incomplets ou rendus après le 10 novembre 2023 ne seront pas retenus.

Les critères de sélection des dossiers porteront sur :

- la date de réception des dossiers, en cas de candidatures trop nombreuses, les dossiers seront étudiés par ordre d'arrivée,
- le respect des conditions d'inscription : durée maximale, âge des participants...
- la compatibilité de la prestation avec les locaux et les moyens techniques de la Maison Pour Tous.

Les candidats retenus seront informés de leur participation à la soirée par mail au plus tard le 25 novembre 2020. La liste des candidats retenus sera également disponible sur notre site internet à cette même date.

Article 3 : Répétitions et Représentation

La Scène ouverte se déroulera le : **Samedi 2 décembre 2023 – 20h au Trianon Transatlantique à Sotteville-lès-Rouen.** L'équipe organisatrice se réserve le droit de déterminer l'ordre de passage des candidats, celui-ci sera décidé en fonction des spécificités techniques et artistiques des candidats.

Une première répétition obligatoire aura lieu de 14h à 18h le 25 novembre 2023 à la Maison Pour Tous. Une seconde répétition obligatoire se tiendra entre 14h et 19h le 2 décembre 2023 au Trianon Transatlantique.

Article 4 : Règles à respecter

Pour le confort et le respect de tous les artistes et des spectateurs, il y a des règles simples à respecter :

1. Respecter tous les artistes et le matériel fournis par la Maison Pour Tous et le Trianon Transatlantique.
2. Aucune prestation ne doit contenir de propos racistes, discriminatoires ou incitant à la haine, de propos incitant à la consommation d'alcool ou de drogue ou à caractère pornographique.
3. Pas de drogue ni d'alcool à l'intérieur et aux abords des locaux.

Si l'un des points ci-dessus n'est pas respecté, le ou les artistes se verront refuser leur passage sur scène. Si le ou les artistes transgressent délibérément ses règles (après en avoir été informé) en pleine interprétation, nous couperons tous les micros, et les instrumentales **immédiatement**.

Signature du candidat ou du référent du groupe
précédée de la mention « *lu et approuvé* » :

AUTORISATION PARENTALE

(à reproduire et à fournir pour chaque participant mineur)

Je soussigné(e) M., Mme
responsable légal de
autorise mon fils, ma fille (rayer la mention inutile)

- à participer à la scène ouverte du 2 décembre 2023 à 20h00 (durée : 2 heures environ)
- à participer aux répétitions des 25 novembre (14h-18h) et 2 décembre 2023 (14h-19h) (horaires confirmés ultérieurement)
- à être photographié(e) et filmé(e) pendant la durée de l'événement en vue d'une éventuelle diffusion dans la presse et sur les supports de communication de la Maison Pour Tous.

Fait le/...../2023, à

Signature :